



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)* ;
Jean-Marie Vercauteren, *Conseiller*.

Séance du 18.09.18

#Objet : Marché stock - Aménagement de voiries (trottoirs et plantations) et petites réparations (asphalte) - Approbation des conditions et du mode de passation - 421/731-60 et 421/734-60 – Montant : 650.000,00 euros (article 421/731-60) – Montant : 348.000,00 euros (article 421/734-60) – Montant total : 998.000,00 euros TVA comprise Budget: 2018.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 36 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Considérant le cahier des charges N° 2018-909 relatif au marché “Marché stock - Aménagement de voiries (trottoirs et plantations) et petites réparations (asphalte)” établi par le Service Travaux ;

Considérant que le montant total estimé de ce marché s'élève à 824.793,39 euros hors TVA ou 998.000,00 euros, TVA comprise ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte ;

Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par Monuments et Sites ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2018, article 421/731-60 pour 650.000,00 euros dont 450.000,00 euros de subsides, article 421/734-60 pour 348.000,00 euros dont 278.400,00 euros de subsides et sera financé par emprunt et subsides ;

Sur proposition du Collège Echevinal ;

DECIDE

- 1er. D'approuver le cahier des charges N° 2018-909 et le montant estimé du marché “Marché stock - Aménagement de voiries (trottoirs et plantations) et petites réparations (asphalte)”, établis par

le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant total estimé s'élève à 824.793,39 euros hors TVA ou 998.000,00 euros, TVA comprise.

2. De passer le marché par la procédure ouverte.
3. De solliciter une subvention pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante Monuments et Sites.
4. De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.
5. De transmettre cette délibération en double exemplaire à l'autorité de tutelle en vue de l'exercice de la tutelle générale.
6. De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2018, article 421/731-60 pour un montant de 650.000,00 euros dont 450.000,00 euros de subsides et à l'article 421/734-60 pour un montant de 348.000,00 euros dont 278.400,00 euros de subsides.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 16 votes positifs, 9 abstentions.

Abstentions : Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Didier Charpentier, Martine Spitaels, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Dominique Buyens, Sandra Ferretti.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 19 septembre 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Cécile Van Hecke